

Conférence du CNF et du CCBE sur la proposition de règlement relatif à un droit commun européen de la vente

Rome, le 11 avril 2012

La proposition de règlement relatif à un droit commun européen de la vente : le point de vue des avocats

La proposition de la Commission européenne d'un règlement relatif à un droit commun européen de la vente a suscité les réactions divergentes de plusieurs parties en Europe. Afin que les avocats contribuent activement à cette discussion, la conférence vise à promouvoir un débat et un échange de points de vue entre praticiens du droit sur les principales questions juridiques du droit européen de la vente. Des questions générales telles que « Un droit commun européen de la vente est-il nécessaire ? », « Le droit commun européen de la vente peut-il atteindre ses objectifs ? » et « La relation avec Rome I et la Convention de Vienne » seront abordées, ainsi que certaines dispositions spécifiques de la proposition. La conférence réunira des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen ainsi que des avocats de différentes juridictions d'Europe reconnus pour leur compétence dans ce domaine.

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en italien.

Lieu : Consiglio Nazionale Forense

via del Governo Vecchio, 3

I-00186 ROMA

Fax : +39.06.97.74.88.29

Courriel : lurasartori@consiglionazionaleforense.it

Programme

Modérateurs :

Prof. Ubaldo Perfetti, vice-président du Conseil des barreaux italiens (Consiglio Nazionale Forense – CNF)

08 h 30 – Inscription

09 h 00 – Discours d'ouverture

Marcella Prunbauer-Glaser, présidente du Conseil des barreaux européens (CCBE)

Prof. Ubaldo Perfetti, vice-président du CNF

09 h 30 – Introduction au droit commun européen de la vente

Présentation de Dirk Staudenmayer, chef de l'unité du droit des contrats à la Commission européenne

10 h 00 – Perspective du Parlement européen

Présentation de Luigi Berlinguer, eurodéputé, vice-président de la commission des affaires juridiques et corapporteur en droit commun européen de la vente

10 h 30 – Questions

10 h 45 – Pause-café

11 h 15 – TABLE RONDE I

Perspective générale du droit commun européen de la vente – Président : Friedrich Graf von Westphalen, président du comité du droit privé européen du CCBE

- Un droit commun européen de la vente est-il nécessaire ?
- Fondement juridique et portée
- Le caractère facultatif
- Le droit commun européen de la vente peut-il atteindre ses objectifs ?

Invités : Prof. Giuseppe Conte (Italie), Fergus Randolph QC (Royaume-Uni), Georg Maier-Reimer (Allemagne)

12 h 45 – Déjeuner

14 h 15 – TABLE RONDE II

Le droit commun européen de la vente et les dispositions existantes – Président : Friedrich Graf von Westphalen, président du comité du droit privé européen du CCBE

- Questions de conflits de lois
- Quand le droit commun européen de la vente s'applique-t-il ?
- La relation avec Rome I et la Convention de Vienne sur la vente

Invités : Prof. Ubaldo Perfetti (Italie), James Wolffe QC (Royaume-Uni)

PRÉSENTATIONS : RÉFLEXIONS SUR CERTAINES DISPOSITIONS DU DROIT COMMUN EUROPÉEN DE LA VENTE

15 h 00 – Formation du contrat et appréciation du contenu du contrat

Friedrich Graf von Westphalen, président du comité du droit privé européen du CCBE

15 h 20 – Débat

15 h 30 – Pause-café

16 h 00 – **Demande d'exécution et suspension de l'exécution, résolution et réfaction : le droit commun européen de la vente vis-à-vis de la Convention de Vienne sur la vente**

Enrica Senini (Italie)

16 h 20 – **Débat**

16 h 30 – **Quel apport du droit commun européen de la vente en matière de dommages et intérêts ?**

Louis-Bernard Buchman (France)

16 h 50 – **Débat**

17 h 00 – **Conclusions**

Ubaldo Perfetti

17 h 30 – **Fin de la conférence**

20 h 30 – **Dîner au *Palazzo Massimo di Pirro*, Corso Vittorio Emanuele II, 145 à Rome (facilement accessible à pied du lieu de la conférence)**

Pour une documentation de référence au sujet de la proposition de la Commission, nous vous invitons à consulter la page suivante de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/justice/newsroom/news/20111011_en.htm (en anglais uniquement, mais certains documents sont aussi en français)